



**LE CIRCUIT
DES ENCANS SPÉCIALISÉS
DE VEAUX D'EMBOUCHE DU QUÉBEC**

**QUEBEC SPECIALIZED
FEEDER CALF AUCTIONS CIRCUIT**

2023-2024

Les Producteurs
de bovins du
Québec



NOUVEAUTÉ

À compter du 1^{er} août 2023, les veaux d'embouche commercialisés dans le Circuit des encans spécialisés de veaux d'embouche du Québec (Circuit) devront provenir d'un troupeau reproducteur vacciné pour la protection foetale.

En raison des connaissances actuelles, seuls les veaux d'embouche provenant d'un troupeau reproducteur vacciné selon l'un des deux scénarios de vaccination seront acceptés aux encans spécialisés.

Vous trouverez une description détaillée des deux scénarios de vaccination du troupeau reproducteur pour la protection foetale dans les pages suivantes.

Deux documents doivent obligatoirement être fournis au déchargement des veaux :

- Déclaration de vaccination 2023-2024 remplie et signée;
- Preuve d'achat des vaccins utilisés datant de 15 à 21 mois avant la vente.

Des prélèvements d'échantillons d'oreilles peuvent être faits sur les veaux afin de vérifier que le protocole de vaccination a été respecté.



Sébastien Vachon, président du comité de mise en marché



Philippe Alain, représentant PBQ

SAISON 2023-2024

La saison 2023-2024 du Circuit présentera de nouveau les particularités suivantes:

- Vaccination des veaux selon le protocole de vaccination;
- Remise du Formulaire sur les périodes de retrait en même temps que la Déclaration de vaccination lorsque des veaux sont visés par une période de retrait;
- Affichage de l'âge des veaux, lorsqu'une date de naissance a été déclarée par le vendeur à Attestra dans les délais prescrits (seul l'âge des veaux ayant une date de naissance à statut réel s'affiche);
- Affichage des veaux déclarés sans hormones, sans antibiotiques sur une base préventive et sans ionophores;
- Affichage des veaux provenant d'une entreprise certifiée VBP+;
- Vente de veaux de race Charolaise le jeudi 28 septembre 2023 à l'encan de Sawyerville.



Steve Beaudry, vice-président du comité de mise en marché



Félix Désaulniers, membre du comité de négociation



Christian Rousseau, membre du comité de négociation

PROTOCOLE DE VACCINATION

Tous les veaux d'embouche doivent être vaccinés selon le protocole de vaccination des Producteurs de bovins du Québec (PBQ) et être nés d'un troupeau reproducteur vacciné pour la protection fœtale.

Les documents suivants doivent être fournis au déchargement des veaux :

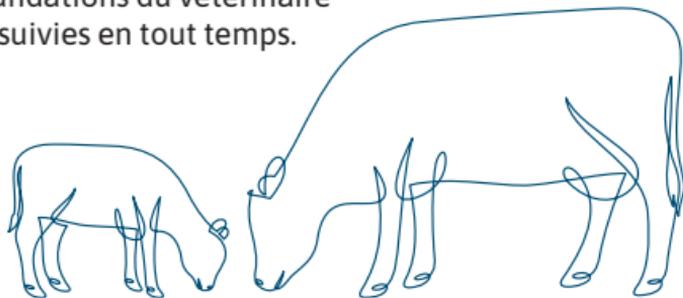
- Déclaration de vaccination 2023-2024 remplie et signée;
- Preuve d'achat des vaccins utilisés pour les veaux d'embouche;
- Preuve d'achat des vaccins utilisés pour le troupeau reproducteur datant de 15 à 21 mois avant la vente.

Des prélèvements sanguins et d'échantillons d'oreilles peuvent être faits sur les veaux afin de vérifier le respect des protocoles de vaccination.

Veaux d'embouche

	VACCIN VIVANT MODIFIÉ IBR ¹ PI3 ² BRSV ³ BVD ⁴
Âge du veau	5 mois et plus
Temps minimum autorisé	2 semaines avant la vente
Temps maximum autorisé	4 mois avant la vente

- Il est recommandé de vacciner les veaux contre l'*Histophilus somni* (*Haemophilus somnus*) et la *Mannheimia Haemolytica*;
- Les recommandations du vétérinaire doivent être suivies en tout temps.



¹ La rhinotrachéite infectieuse bovine

² Le parainfluenza 3

³ Le virus respiratoire syncytial bovin

⁴ La diarrhée virale bovine

⁵ Concernant la vaccination des veaux allaités par une vache gestante, conformez-vous aux directives de votre vétérinaire ou à celles mentionnées sur l'étiquette.

Troupeau reproducteur pour la protection fœtale

En raison des connaissances actuelles, seuls les veaux d'embouche provenant d'un troupeau reproducteur vacciné selon l'un des deux scénarios de vaccination suivants seront acceptés aux encans spécialisés:

SCÉNARIO 1

- 1 Tous les veaux sont vaccinés avec un vaccin vivant modifié (VVM) après l'âge de 5 mois;
- 2 Les génisses sont revaccinées avec un VVM pour la protection foetale (FP) au moins un mois avant la première saillie;
- 3 Toutes les vaches du troupeau sont vaccinées en post-partum avec un VVM FP ou un vaccin contre la diarrhée virale bovine (BVD) inactivé approuvé pour la FP, selon les directives de l'étiquette;
- 4 Une dose de rappel annuelle est administrée selon les directives de l'étiquette pour obtenir la FP.

SCÉNARIO 2

- 1 Tous les veaux sont vaccinés avec un VVM après l'âge de 5 mois;
- 2 Les génisses sont revaccinées avec un VVM FP au moins un mois avant la première saillie, puis revaccinées au cours du deuxième trimestre de gestation avec un vaccin contre la BVD inactivé approuvé pour la FP;
- 3 Les vaches reçoivent un VVM FP au moins un mois avant la première saillie et sont revaccinées au cours du deuxième trimestre de gestation avec un vaccin inactivé BVD FP;
- 4 Une dose de rappel annuelle est administrée par la suite, au cours du deuxième trimestre de gestation, avec un vaccin inactivé BVD FP.

Par la suite, les vaches nouvellement entrées dans le troupeau et sans statut vaccinal connu doivent recevoir un VVM FP en présaillie avant d'être intégrées au programme de vaccination.

- Les recommandations du vétérinaire doivent être suivies en tout temps.

VACCINATION PROTOCOL

All feeder calves must be vaccinated according to the Producteurs de bovins du Québec (PBQ) vaccination protocol and be born in a herd that has been vaccinated for fetal protection.

Please remember that for every sale, the following documents must always be remitted before the calves are unloaded:

- Vaccination Statement for 2023-2024 duly completed and signed;
- Proof of purchase of vaccines used for the feeder calves;
- Proof of purchase of vaccines used for the breeding herd dating from 15 to 21 months prior to the sale.

Blood tests and ear samples may be conducted to verify the vaccination status of feeder calves.

Feeder calves

	MODIFIED LIVE VACCINE⁵ IBR¹ PI3² BRSV³ BVD⁴
Age of calf	5 months and over
Minimum time allowed	2 weeks before the sale
Maximum time allowed	4 months before the sale

- It is recommended to vaccinate calves against *Histophilus somni* (*Haemophilus somnus*) and *Mannheimia Haemolytica*;
- The veterinarians' recommendations must be followed at all times.

¹ Infectious Bovine Rhinotracheitis

² Parainfluenza 3

³ Bovine Respiratory Syncytial Virus

⁴ Bovine Viral Diarrhea

⁵ Concerning the vaccination of calves nursed by a pregnant cow, please comply with your veterinarian's advice or the label directions.



Fermez la porte au nez des agents pathogènes respiratoires viraux et bactériens

grâce au SELU, vaccin INTRANASAL, qui aide à offrir une protection 5-en-1 contre le CRB*

BOVILIS
Nasalgard® 3-PMH
Facile à utiliser, efficace dès le départ.

* Complexe respiratoire bovin

MERCK
Santé animale

Breeding herd for fetal protection

Based on the current state of knowledge, the breeding herd must be vaccinated according to one of the following scenarios:

SCENARIO 1

- 1 All calves are vaccinated with a modified live vaccine (MLV) after the age of 5 months;
- 2 Heifers are revaccinated with an FP MLV at least one month before the first breeding occurs;
- 3 All cows in the herd are vaccinated postpartum with an FP MLV or an inactivated vaccine against bovine viral diarrhea (BVD) that is approved for FP, in accordance with the instructions on the label;
- 4 An annual booster shot is administered in accordance with the directions on the label in order to obtain FP.

SCENARIO 2

- 1 All calves are vaccinated with a MLV after the age of 5 months;
- 2 Heifers are revaccinated with an FP MLV at least one month before the first breeding occurs, then revaccinated over the course of the second trimester of gestation with an inactivated vaccine against BVD that is approved for FP;
- 3 Cows receive an FP MLV at least one month before the first breeding occurs and are revaccinated over the course of the second trimester of gestation with an inactivated vaccine against BVD that is approved for FP;
- 4 After this point, an annual booster shot is given during the second trimester of gestation with an inactivated vaccine against BVD that is approved for FP.

After this vaccination is implemented, new arrivals to the herd with no known vaccination status must receive an FP MLV in the pre-breeding period before being integrated into the vaccination program.

- The veterinarians' recommendations must be followed at all times.

Encans	Jour	Date	Heure	N ^{bre} veaux 2022	Arrivée des veaux	
					La veille	Jour de vente
Août 2023						
Sawyerville	Jeudi	31 août	9h	915	18h à 21h	7h à 12h
Septembre 2023						
Saint-Isidore	Ven.	1 sep.	9h	1 345	18h à 24h	6h à 12h
La Guadeloupe	Jeudi	7 sep.	9h30	514	18h à 23h	6h à 12h
Saint-Isidore	Ven.	8 sep.	9h	967	18h à 24h	6h à 12h
Sawyerville	Jeudi	14 sep.	9h	667	18h à 21h	7h à 12h
Saint-Isidore	Ven.	15 sep.	9h	846	18h à 24h	6h à 12h
Bic	Jeudi	21 sep.	9h30	366	12h à 22h	8h à 12h
Saint-Isidore	Ven.	22 sep.	9h	1 223	18h à 24h	6h à 12h
Sawyerville*	Jeudi	28 sep.	9h	937	18h à 21h	7h à 12h
Saint-Isidore	Ven.	29 sep.	9h	1 826	18h à 24h	6h à 12h

* Vente de veaux de race Charolaise.

GRAND CHOIX DE
TRACTEURS & DE
MACHINERIE AGRICOLE
USAGÉS









6 SUCCURSALES PARTOUT AU QUÉBEC

Votre représentant
Cyrille Camirand: 581 372-6141 **SASERVICEAGRICOLE.CA**

Encans	Jour	Date	Heure	N ^{bre} veaux 2022	Arrivée des veaux	
					La veille	Jour de vente
Octobre 2023						
La Guadeloupe	Jeudi	5 oct.	9h30	445	18h à 23h	6h à 12h
Sawyerville	Jeudi	12 oct.	9h	638	18h à 21h	7h à 12h
Saint-Isidore	Ven.	13 oct.	9h	1 574	18h à 24h	6h à 12h
La Guadeloupe	Jeudi	19 oct.	9h30	608	18h à 23h	6h à 12h
Saint-Isidore	Ven.	20 oct.	9h	1 109	18h à 24h	6h à 12h
Sawyerville	Jeudi	26 oct.	9h	916	18h à 21h	7h à 12h
Saint-Isidore	Ven.	27 oct.	9h	1 383	18h à 24h	6h à 12h



DU 6 AU 8 OCTOBRE 2023
au Colisée Desjardins à Victoriaville

Nouveauté!

Suivez les jugements en direct sur www.ccrbq.ca

Entrée sur le site gratuite.

Pour information : 819 758-9999

**DEUX VACCINS OFFRANT
LA COUVERTURE LA PLUS
ÉTENDUE SUR LE MARCHÉ**



VISTA® ONCE SQ

Vista®



Toujours lire l'étiquette et suivre le mode
d'emploi afin de vous assurer que ce
produit convient à l'animal à vacciner.

VISION® 8
SOMNUS
AVEC SPUR®



PROTECTION

RÉSULTATS



MERCK
Santé animale

BORDEREAU DE CHARGEMENT

Date:	Heure:
Nombre de veaux:	
Signature du transporteur:	

Date:	Heure:
Nombre de veaux:	
Signature du transporteur:	

Date:	Heure:
Nombre de veaux:	
Signature du transporteur:	



BORDEREAU DE CHARGEMENT

Date:	Heure:
Nombre de veaux:	
Signature du transporteur:	

Date:	Heure:
Nombre de veaux:	
Signature du transporteur:	

Date:	Heure:
Nombre de veaux:	
Signature du transporteur:	



BORDEREAU DE CHARGEMENT

Date:	Heure:
Nombre de veaux:	
Signature du transporteur:	

Date:	Heure:
Nombre de veaux:	
Signature du transporteur:	

Date:	Heure:
Nombre de veaux:	
Signature du transporteur:	

Date:	Heure:
Nombre de veaux:	
Signature du transporteur:	

Encans	Jour	Date	Heure	N ^{bre} veaux 2022	Arrivée des veaux	
					La veille	Jour de vente
Novembre 2023						
Bic	Judi	2 nov.	9h30	383	12h à 22h	8h à 12h
Saint-Isidore	Ven.	3 nov.	9h	1 218	18h à 24h	6h à 12h
Sawyerville	Judi	9 nov.	9h	601	18h à 21h	7h à 12h
Saint-Isidore	Ven.	10 nov.	9h	1 067	18h à 24h	6h à 12h
Sawyerville	Judi	23 nov.	9h	670	18h à 21h	7h à 12h
Saint-Isidore	Ven.	24 nov.	9h	1 642	18h à 24h	6h à 12h
La Guadeloupe	Judi	30 nov.	9h30	361	18h à 23h	6h à 12h
Décembre 2023						
Saint-Isidore	Ven.	1 déc.	9h	1 461	18h à 24h	6h à 12h
Sawyerville	Judi	7 déc.	9h	742	18h à 21h	7h à 12h
Saint-Isidore	Ven.	8 déc.	9h	1 571	18h à 24h	6h à 12h



www.atq.qc.ca • | 866 270-4319



**Fermez la porte au nez des agents pathogènes
respiratoires viraux et bactériens**

... grâce au SELIT, vaccin INTRANASAL qui aide à offrir une protection 5-en-1 contre le CRB*

BOVILIS
Nasalgard® 3-PMH
Purifié conformément à la Loi.

* Complexe respiratoire bovin



Encans	Jour	Date	Heure	N ^{bre} veaux 2023	Arrivée des veaux	
					La veille	Jour de vente
Janvier 2024						
Sawyerville	Jeudi	11 jan.	9h	1 117	18h à 21h	7h à 12h
Saint-Isidore	Ven.	12 jan.	9h	1 139	18h à 24h	6h à 12h
Bic *	Jeudi	18 jan.	9h30	341	12h à 22h	8h à 12h
Saint-Isidore	Ven.	19 jan.	9h	1 308	18h à 24h	6h à 12h
Février 2024						
Sawyerville	Jeudi	1 fév.	9h	520	18h à 21h	7h à 12h
Saint-Isidore	Ven.	2 fév.	9h	903	18h à 24h	6h à 12h
Sawyerville	Jeudi	8 fév.	9h	589	18h à 21h	7h à 12h
Saint-Isidore	Ven.	9 fév.	9h	1 074	18h à 24h	6h à 12h
La Guadeloupe	Jeudi	22 fév.	10h	440	18h à 23h	6h à 12h
Saint-Isidore	Ven.	23 fév.	9h	1 292	18h à 24h	6h à 12h
Sawyerville	Jeudi	29 fév.	9h	645	18h à 21h	7h à 12h
Mars 2024						
Saint-Isidore	Ven.	1 mars	9h	960	18h à 24h	6h à 12h
Bic	Jeudi	14 mars	9h30	528	12h à 22h	8h à 12h
Saint-Isidore	Ven.	15 mars	9h	1 293	18h à 24h	6h à 12h
Sawyerville	Jeudi	21 mars	9h	705	18h à 21h	7h à 12h
Saint-Isidore	Ven.	22 mars	9h	1 231	18h à 24h	6h à 12h

* La tenue de la vente est conditionnelle à la préinscription de 350 veaux au plus tard le mardi 13 h précédant la vente.

Encans	Jour	Date	Heure	N ^{bre} veaux 2023	Arrivée des veaux	
					La veille	Jour de vente
Avril 2024						
Sawyerville	Judi	11 avril	9h	846	18h à 21h	7h à 12h
Saint-Isidore	Ven.	12 avril	9h	1 538	18h à 24h	6h à 12h
Bic	Judi	18 avril	9h30	431	12h à 22h	8h à 12h
Saint-Isidore	Ven.	19 avril	9h	1 057	18h à 24h	6h à 12h
Mai 2024						
Sawyerville	Judi	9 mai	9h	279	18h à 21h	7h à 12h
Saint-Isidore	Ven.	10 mai	9h	690	18h à 24h	6h à 12h
La Guadeloupe	Judi	16 mai	10h	461	18h à 23h	6h à 12h
Saint-Isidore	Ven.	17 mai	9h	1 139	18h à 24h	6h à 12h
Sawyerville	Judi	23 mai	9h	670	18h à 21h	7h à 12h
Saint-Isidore	Ven.	24 mai	9h	1 521	18h à 24h	6h à 12h
Juin 2024						
Bic	Judi	6 juin	9h30	492	12h à 22h	8h à 12h
Saint-Isidore	Ven.	7 juin	9h	1 639	18h à 24h	6h à 12h
Sawyerville	Judi	27 juin	9h	1 232	18h à 21h	7h à 12h

LE CHOIX COMMERCIAL

Commandez vos boucles ANGUS-ATQ

819-588-2311



www.cdnangus.ca

www.quebecangus.ca



**Fermez la porte au nez des agents pathogènes
respiratoires viraux et bactériens**

grâce au SELIT, vaccin INTRANASAL qui aide à offrir une protection 5-en-1 contre le CRB*

BOVILIS
Nasalgard® 3-PMH
FaciliteZ l'administration de la dose.

* Complexe respiratoire bovin



MODALITÉS D'ACHAT

- Les acheteurs doivent obtenir un cautionnement en conformité avec le *Règlement sur la garantie de responsabilité financière des acheteurs de veaux d'embouche* ou payer par chèque certifié avant la prise en charge des veaux.
- Les producteurs qui achètent pour leurs propres fins d'engraissement peuvent, sous certaines conditions, être exemptés de déposer un cautionnement ou de payer par chèque certifié en contactant les PBQ au 450 679-0540, poste 8742 ou par courriel à gtherrien@upa.qc.ca **au moins 15 jours avant** leur premier achat.
- Après adjudication, l'acheteur devient responsable des veaux, sauf à l'égard des vices cachés.

RAPPELS IMPORTANTS

- La préinscription des veaux est obligatoire. Le producteur s'engage à livrer ses veaux préinscrits, sinon des frais de mise en marché supplémentaires par veau préinscrit non livré pourraient être facturés. Les veaux non préinscrits et livrés à l'encan pourraient être retournés à la ferme.
- L'état de la castration des veaux est systématiquement vérifié par palpation, mais le résultat de la vérification n'est pas garanti à 100%.
- Les encans retourneront à la ferme d'origine, aux frais du producteur:
 - Tous les veaux qui présenteront des signes d'infection à la suite de la castration ou de l'écornage;
 - La totalité du lot dans lequel un veau a transité par un encan dans les 30 jours précédents;
 - La totalité du lot dans lequel la majorité des veaux ont une apparence de caractère laitier.
- Des frais de mise en marché supplémentaires seront retenus pour chaque veau hors norme (non castré ou mal castré, non écorné ou mal écorné, les veaux hors-type et les veaux avec apparence de caractère laitier).
- Les frais de mise en marché supplémentaires sont de 20 \$/veau hors norme.
- Les veaux suivants seront vendus à la fin de l'encan : de moins de 350 livres, hors-type, non castrés de plus de 700 livres, avec apparence de caractère laitier, mal castrés.
- Lors de la vente de race Charolaise, la séquence de vente des veaux peut ne pas respecter l'ordre d'arrivée. Les veaux arrivés la veille de l'encan pourraient être vendus à un moment spécifique de la vente.

PURCHASING TERMS

- Buyers must hold a surety bond in compliance with the *Règlement sur la garantie de responsabilité financière des acheteurs de veaux d'embouche* or pay by certified cheque before taking possession of calves purchased.
- Producers buying for their own purpose could, under certain conditions, be exempted from the surety bond or the certified cheque payment obligations if they contact PBQ at 450 679-0540, extension 8742 or by email at gtherrien@upa.qc.ca **at least 15 days prior** to their first purchase.
- After the auction, the buyer becomes responsible for the animals, except for any latent defects.

IMPORTANT NOTICES

- Preregistration is mandatory. Producers must deliver their calves, if not a service fee of \$20 per undelivered calf could be charged. Calves that are not preregistered and delivered at the auction barn could be sent back to the farm.
- The state of castration for each animal is systematically verified by palpation but the result of the verification is not 100% guaranteed.
- Auctions will send the following back to the farm of origin at the cost of the producer:
 - all animals presenting with signs of infection following castration or de-horning
 - entire batches in which at least one feeder calf has been sold by an auction within the last 30 days
 - entire batches in which the majority of calves exhibit dairy character
- Additional marketing charges will be collected for all non-conforming calves (uncastrated or improperly castrated, not dehorned or improperly dehorned, calves not conforming to type, and calves with a dairy appearance).
- The additional marketing charge is \$20 per non-conforming calf.
- Calves weighing less than 350 pounds, calves not conforming to type, uncastrated calves weighing more than 700 pounds, calves with a dairy appearance, and improperly castrated calves are sold at the end of the auction.
- During sales of Charolais, the sequence of calves' sale may not follow their order of arrival. Calves delivered the day before the sale could be sold by groups.

COORDONNÉES

Syndicats des Producteurs de bovins du Québec

Abitibi-Témiscamingue

Noémi De Carufel 819 762-0833

Félix Desaulniers 819 734-7828

Bas-Saint-Laurent

Marc Tétreault 418 723-2424

Maurice Veilleux 418 629-0220

Capitale-Nationale-Côte-Nord

Stéphanie Desrosiers 418 872-0770

Michel Paquet 418 254-5453

Centre-Du-Québec

Chloé Vaillancourt 819 519-5838

Carl Labbé 418 389-4281

Chaudière-Appalaches Nord

François Gamache 418 386-5588

François Poirier 418 599-2630

Chaudière-Appalaches-Sud

François Gamache 418 228-5588

Sébastien Vachon 418 389-4502

Estrie

Éric Laverdure 819 346-8905

André Tessier 819 828-3025

Gaspésie-Les Îles

Guy Gallant 418 392-4466

Doris Boissonnault 418 391-7894

Lanaudière

Xavier Lacoste 450 753-7486

Martin Drainville 450 803-7276

Mauricie

Josée Tardif 819 378-4033

Steve Beaudry 819 668-1459

Montérégie-Est

Katerine Montcalm 450 774-9154

Benoit Côté 450 405-2150

Montérégie-Ouest

Katerine Montcalm 450 774-9154

Richard Renaud 450 264-3247

Outaouais-Laurentides

Cynthia Guindon 450 472-0440

Victor Drury 819 574-6469

Saguenay-Lac-Saint-Jean

Marie Mazerolle 418 542-5666

Christian Rousseau 418 671-1460



AGENCE DE VENTE DES VEAUX D'EMBOUCHE

Inscrivez-vous au site extranet des producteurs de veaux d'embouche auprès de l'agence de vente.

veaudembouche@upa.qc.ca

Le site extranet donne accès à différentes communications, aux résultats de vente de vos veaux à l'encan et à leurs résultats d'abattage au Canada et aux États-Unis. Vous pouvez consulter ces informations en indiquant uniquement votre numéro de téléphone lorsque vos veaux sont commercialisés aux encans spécialisés. Il est également possible de visionner en direct certaines ventes.

Les prix des veaux d'embouche commercialisés dans les encans ainsi que les références de marchés des autres provinces canadiennes sont disponibles dans la section Info-Prix du site Web des PBQ.



bovin.qc.ca

**Vous avez des questions ou des commentaires ?
Contactez-nous !**

Laurie Noisieux, agente à la mise
en marché
450 679-0540, poste 8482

Eve Martin, directrice affaires
économiques et mise en marché
veaux d'embouche
450 679-0540, poste 8891

555, boulevard Roland-Therrien, bureau 305
Longueuil QC J4H 4G2
Tél.: **450 679-0540** • Téléc.: 450 442-9348

PRÉINSCRIPTION

La préinscription de tous les veaux est obligatoire. Cela permet une meilleure planification pour les différents intervenants, dont les producteurs de bouvillons.



Pour obtenir le volume des préinscriptions et les prix de marché en temps réel, rendez-vous au www.bovin.qc.ca

BIC

Coopérative des encans d'animaux du Bas-Saint-Laurent
3229, route 132 Ouest, Rimouski QC G0L 1B0

Tél.: 418 736-5788

Télé.: 418 736-5002

Courriel: coop.encansbsl@globetrotter.net

LA GUADELOUPE

Marché d'animaux vivants Veilleux & Frères inc.
1287, 14^e Avenue, La Guadeloupe QC G0M 1G0

Tél.: 418 459-6832

Télé.: 418 459-3367 (bureau) • 418 459-6873 (encan)

Courriel: brigittepveilleux@hotmail.com

SAWYERVILLE

Encan Sawyerville inc.

420, route 253 sud, Cookshire-Eaton QC J0B 1M0

Tél.: 819 849-3606 (bureau) • 819 875-3577 (encan)

Télé.: 819 875-5229

Courriel: sawyerville@saestrie.ca

SAINT-ISIDORE

Réseau Encans Québec

2020, rang de la Rivière, Saint-Isidore QC G0S 2S0

Tél.: 418 882-6341 • 1 866 839-9475 (sans frais)

Télé.: 418 882-0731

Courriel: s.vachon@r-encan.quebec



Les Producteurs
de bovins du
Québec

